

Canada
Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Règlement numéro trois cent cinquante-quatre ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2016, fixer le taux de la taxe générale sur la valeur foncière et fixer les tarifs pour le service d'aqueduc, le service d'enlèvement, de transport et de disposition des matières résiduelles ainsi que le tarif pour le remboursement de l'emprunt pour le projet "Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées".

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2016 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018;

ATTENDU Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 2 novembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que le règlement numéro 354 soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 :

Le conseil adopte le budget «**dépenses** » qui suit pour l'année financière 2016:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

▪ Administration générale :	237 733, \$
▪ Sécurité publique :	211 910, \$
▪ Transport :	412 399, \$
▪ Hygiène du milieu :	471 469, \$
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire :	38 560, \$
▪ Loisir et culture :	276 951, \$
▪ Frais de financement :	75 497, \$

Total des dépenses de fonctionnement : 1 724 519, \$

ACTIVITES FINANCIERES :

▪ Remboursement en capital :	502 700, \$
▪ Remboursement au fonds de roulement :	27 235, \$

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 150 000, \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
D'ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT :**

2 404 454,\$

Article 2 :

Le conseil adopte le budget «**revenus** » qui suit pour l'année financière 2016

REVENUS :

▪ Taxes :	1 267 164,\$
▪ Paiements tenant lieu de taxes :	21 256,\$
▪ Services rendus :	150 362,\$
▪ Imposition de droits :	14 000,\$
▪ Amendes et intérêts :	8 500,\$
▪ Autres revenus :	79 993,\$
▪ Transferts :	723 179,\$

Total des revenus avant affectation : 2 264 454, \$

Affectation:

- Surplus accumulé non-affecté: 100 000,\$
- Fonds de roulement: 40 000,\$

Total des revenus: 2 404 454,\$

Article 3 :

Le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Total des dépenses	150 000,\$	116 500, \$	125 000, \$

La ventilation de ces immobilisations apparaît à l'annexe A.

Article 4 :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,15\$ du 100, \$** d'évaluation pour l'année 2016 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Article 5 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif «**aqueduc 2016**» à 177,\$ pour l'unité de référence 1 «résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 352 et ce, pour tous les immeubles identifiés.

Le prix au mètre cube tel qu'il sera fixé aux scieries est de **0,66\$** tel qu'il est établi dans l'annexe B.

Article 6 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour la «**collecte des matières résiduelles**» pour l'année 2016, à **155, \$** pour l'unité de référence 1 «Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 228 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 7 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour le remboursement de la dette pour le projet « Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées » pour l'année 2016 à 180,\$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu aux règlements numéros 278 et 285 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 8 :

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à **14%** à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 9:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

MAIRE

DIR. GÉNÉRALE, GREFFIÈRE

Avis de motion : Le 2 novembre 2015.
Adoption : Le 16 décembre 2015.
Publication : Le 17 décembre 2015.

ANNEXE A

IMMOBILISATIONS

Programme triennal des dépenses en immobilisations :

2016

- | | |
|---|------------|
| ▪ Place des Pionniers (développement) : | 100 000,\$ |
| ▪ Balai mécanique : | 40 000,\$ |
| ▪ Arrêt de balles (parc municipal): | 10 000,\$ |

TOTAL : **150 000,\$**

(Source de financement : (Surplus accumulé, fonds roulement et budget)

2017 :

- | | |
|--|------------|
| ▪ Camion de service incendie (usagé) : | 7 500,\$ |
| ▪ Développement Place des Pionniers: | 100 000,\$ |
| ▪ Chauffage garage municipal: | 5 000,\$ |
| ▪ Compteurs d'eau: | 4 000,\$ |

TOTAL : **116 500,\$**

(Source de financement : (Surplus incendie, surplus accumulé, budget)

2018

- | | |
|--|-----------|
| ▪ Développement Place des Pionniers : | 75 000,\$ |
| ▪ Développement derrière poste de la SQ: | 50 000,\$ |

Total : **125 000, \$**

(Source de financement : surplus accumulé)

ANNEXE B

Calcul du coût de l'eau au mètre cube :

Nombre de m ³ consommés (octobre 2014 au octobre 2015):	273 427 m ³
Total des dépenses pour aqueduc :	233 740,\$
Revenus des autres municipalités :	(54 890,\$)
Solde :	178 850,\$
Prix au m ³ :	0,66\$/m ³

Bois d'œuvre Cédrico :

132 m³ bureau
347 m³ garage
20 872 m³ usine

Total : 21 351 m³

Groupe Lebel (2004) inc. :

129 m³ bureau
109 m³ garage
29 217 m³ usine

Total : 29 455 m³

Facturation :

Bois d'œuvre Cédrico : 21 351 m³ x 0,66/m³ : 14 092,\$

Groupe Lebel (2004) inc. : 29 455 m³ x 0,66/m³: 19 441,\$

Sainte-Flavie/Grand-Métis : 54 890,\$

Nombre d'unités : 821 à 177,\$: 145 317,\$
(an passé 201,\$)

Annexe C
Prévisions budgétaires 2016
Alimentation en eau potable du secteur de l'IML

Sommes à verser par Sainte-Flavie en 2016
(Établies selon la consommation de 2014)
% consommation en 2014 : 5.6%

Indice du coût de la vie au 31-10-2015: 1.0%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	42 703, x .056	2 391,\$
Charges sociales :	9 384, x .056	526,\$
Téléphone Station de pompage :	1 000, x .056	56,\$
Entretien du réseau :	35 000, x .056	1 960,\$
Services professionnels :	4 000, x .056	224,\$
Électricité, usine de pompage :	32 000, x .056	1 792,\$
Frais de déplacements :	200, x .056	11,\$
Cotisation association, formation	500, x .056	28,\$
Produits chimiques :	55 000, x .056	3 080,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	10 000, x .056	560,\$
Assurances	4 500, x .056	252,\$
Droit de passage :	600, x .056	34,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	30 000, x .10 x .056	168,\$
Pièces et accessoires :	1 000, x .056	56,\$
Assurances et immatriculation :	1 300, x .056	73,\$
Location de véhicules :	5 000, x .056	280,\$

Administration :

Salaires :	75 984, x .20 x .056	851,\$
Charges sociales :	20 381, x .20 x .056	228,\$
Frais de poste :	5 500, x .20 x .056	62,\$
Téléphone :	600, x .20 x .056	7,\$
Fourniture de bureau :	5 000, x .20 x .056	56,\$
Services informatiques :	5 300, x .20 x .056	59,\$
Frais de vérification :	8 000, x .20 x .056	90,\$
Loyer de bureau :	13199, x .20 x .056	148,\$
Frais de banque :	2 280, x .20 x .056	26,\$

Frais de financement:

Intérêts :	3 553,\$ x .056	199,\$
Capital :	38 000,\$ x .056	2 128,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

27 045,23\$ x 1.01= 27 315,68\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2016 42 660,68\$

Prévisions budgétaires 2016
Alimentation en eau potable du secteur de Grand-Métis

Sommes à verser par Grand-Métis en 2016
(Établies selon la consommation du 5 décembre 2014 au 13 octobre 2015)

Indice du coût de la vie au 31-10-2015 : 1.0%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	42 703,\$
Charges sociales :	9 384,\$
Téléphone Station de pompage :	1 000,\$
Entretien du réseau :	35 000,\$
Services professionnels :	4 000,\$
Électricité, usine de pompage :	32 000,\$
Frais de déplacements :	200,\$
Cotisation association, formation	500,\$
Produits chimiques :	55 000,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	10 000,\$
Assurances	4 500,\$
Droit de passage :	600,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	3 000,\$
Pièces et accessoires :	1 000,\$
Assurances et immatriculation :	1 300,\$
Location de véhicules :	5 000,\$

Administration :

Salaires :	15 197,\$
Charges sociales :	4 076,\$
Frais de poste :	1 100,\$
Téléphone :	120,\$
Fourniture de bureau :	1 000,\$
Services informatiques :	1 060,\$
Frais de vérification :	1 600,\$
Loyer de bureau :	2 640,\$
Frais de banque :	456,\$

Frais de financement des nouvelles infrastructures :	
Intérêts :	3 553,\$
Capital :	38 000,\$
Total des dépenses :	273 989,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

3 131,\$ x 1,01 **3 162,\$**

TOTAL ESTIMÉ POUR 2016 :

9 049 m³ /273427 m³ x 273 989,\$: **9 068,\$**

TOTAL : **12 230,\$**

N. B. Ajouter à ce montant la facturation pour le laboratoire (environ 820,\$)

ANNEXE D

BUDGET 2016

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES
PRICE-GRAND-MÉTIS-PADOUÉ-SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

<u>Municipalités</u>	<u>RFU 2016</u>	<u>RFU%</u>
Grand-Métis	25 227 000	17.12
Padoue	14 425 608	9.79
Price	73 974 147	50.20
St-Octave-de-Métis	33 723 662	22.89
TOTAL	147 350 417	100

Municipalités	CAUREQ (population x 0,45\$)	OPÉRATIONS	REMB. EMPRUNT 2016	TOTAL
Grand-Métis 17.18% 240 habitants	108,00\$	18 004, \$	4 335,15\$	22 339,15\$
Padoue 9.96% 270 habitants	121,50\$	10 295\$	2 391,20\$	12 686,20\$
Price 49.59 % 1703 habitants	766,35\$	52 792\$	0,\$	52 792\$
St-Octave 22.39% 533 habitants	239,85\$	24 072,\$	5 374,65\$	29 446,65\$

BUDGET D'OPÉRATIONS 2016

<u>CODES</u>	<u>DÉFINITIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
02-220-140	Salaires-Pompiers	45 000,\$
02-220-200	Cotisation employeur	5 695,\$
02-220-310	Frais de déplacement	3 000,\$
02-220-331	Téléphone	2 000,\$
02-220-335	CAUREQ	1 250,\$
02-220-339	Télécommunication (pagette)	900,\$
02-220-411	Inspection et ramonage	15 000,\$
02-220-413	Frais de vérification	1 600,\$
02-220-421	Assurance incendie/bâtiment	500,\$
02-220-424	Assurances véhicules	1 500,\$
02-220-442	Services payables autres municipalités	10 000,\$
02-220-454	Formation	5 000,\$
02-220-493	Réception	500,\$
02-220-494	Cotisation	600,\$
02-220-522	Entretien, réparation bâtiment	2 000,\$
02-220-525	Entretien, réparation machinerie	3 000,\$
02-220-631	Essence, diesel, huile	3 000,\$
02-220-649	Pièces et accessoires	8 000,\$
02-220-650	Vêtements, chaussures	8 000,\$
02-220-681	Électricité	4 000,\$
02-220-689	Enreg.Commission transports	100,\$
02-220-951	Quote-part MRC	25 929,\$
02-220-965	Immatriculation	3 000,\$
02-220-999	Administration (6%)	6 518,\$
TOTAL		156 092,\$

BUDGET DES OPÉRATIONS : **156 092,\$**

Revenus : Services rendus autres villes : **(10 000,\$)**

Frais ramonage payables par Price : **(15 000,\$)**

Quote-part MRC : **(25 929,\$)**

Total : **105 163,\$**

Remboursement de la dette : **12 101,\$**

ANNEXE E

Contrat et cueillette des matières résiduelles : 55 227,\$

Facturation par la MRC de la Mitis :

- Déchets domestiques : 15 692,\$
- Récupération : 7 878,\$
- Matières organiques: 70 550,\$

Redevances à l'enfouissement : (25 265,\$)

Vérification pour Recyc-Québec : 500,\$

Transport Éco-centre: 500,\$

TOTAL : 125 082,\$

Tarif pour la cueillette des matières résiduelles : 155,\$/logement

(An passé : 154,\$)

ANNEXE F

Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées

- Intérêts sur emprunt : 53 267,\$
- Capital : 385 300,\$
- Réserve : 5 000,\$
- Subvention TICQ : (294 008,\$)

TOTAL : 149 559,\$

Nombre d'unités : 832

Tarif pour le remboursement de l'emprunt : 180,\$/logement

(An passé : 175,\$)

REVENUS 2015

Taxes foncières :	1,15\$/100,\$ d'évaluation
Tarif aqueduc :	177,\$/unité
Tarif matières résiduelles :	155,\$/unité 233,\$/commerce
Tarif aqueduc pour les scieries :	0,66\$/mètre cube
Tarif assainissement des eaux :	180,\$/unité
Compensation pour l'école :	19 495,\$
Péréquation :	354 600,\$
Redevances matières résiduelles :	25 265,\$
TVQ remboursée par Revenu-Québec à 50%	
TPS remboursée par Revenu-Québec à 100%	

DEPENSES PAR SECTEUR :

	2015	2016
Législation :	48 081,\$	49 663\$
Gestion financière :	129 919,\$	139 959\$
Greffe :	5 250,\$	500,\$
Évaluation :	48 750,\$	27 305,\$
Administration autres :	15 771,\$	20 306,\$
Sécurité publique :	223 993,\$	211 910,\$
Voirie été :	186 645,\$	216 766,\$
Voirie hiver :	163 167,\$	164 949\$
Éclairage public :	18 000,\$	18 000\$
Circulation:	3 000,\$	3 500,\$
Transport adapté:	8 764\$	9 184,\$
Distribution de l'eau :	206 371,\$	192 187,\$
Réseau d'égout :	36 704,\$	41 297\$
Traitement des eaux usées :	81 237,\$	87 638,\$
Matières résiduelles :	143 322,\$	150 347,\$
Urbanisme et zonage :	27 833,\$	34 560,\$
Développement industriel :	7 926,\$	500,\$
Village fleuri :	2 000,\$	3 000,\$
Logement :	0,\$	500,\$
Centre communautaire :	97 415,\$	99 880,\$
Patinoire :	42 277,\$	54 599,\$
Parc et terrain de jeux :	62 625,\$	78 290,\$
Bibliothèque :	30 893,\$	30 727,\$
Loisir et culture (dons):	8 000,\$	12 500\$
Loisirs culturels MRC:	1 509,\$	955,\$
Frais de financement :		
Capital :	462 500,\$	502 700,\$
Intérêts :	91 254,\$	75 497,\$
Fonds de roulement :	27 235\$	27 235,\$
Immobilisations :	88 000,\$	150 000\$
Total:	<u>2 268 441,\$</u>	<u>2 404 454,\$</u>

Plus de détails sur le budget:

Afin de présenter un budget équilibré pour 2016, le conseil municipal doit augmenter la taxe foncière de 0,03\$ faisant passer le taux de 1,12\$ à 1,15\$ du cent dollars d'évaluation.

Cependant, la taxe pour le service d'aqueduc diminue de 24,\$ passant de 201,\$ à 177,\$ pour 2016.

La taxe pour le remboursement de la dette référant au projet d'assainissement des eaux augmente de 5,\$ pour être fixée à 180,\$. Nous vous rappelons que lors de l'adoption des règlements d'emprunt # 278 et # 285, la taxe pour le remboursement de l'emprunt avait été évaluée à 200,\$ par année pour une période de 20 ans. La baisse des taux d'intérêts est bénéfique pour la municipalité ce qui nous permet d'obtenir de meilleurs taux de la part des institutions financières.

Malgré l'augmentation du nombre de cueillettes des matières résiduelles, le taux de la taxe augmente de 1,\$ pour 2016. Les redevances versées par Recyc-Québec nous permettent ainsi de maintenir un taux comparable à 2015.

Le dernier pacte fiscal signé avec le gouvernement du Québec engendre pour la municipalité de Price une augmentation des revenus de la péréquation de 39 200,\$ soit pour un montant global de 354 600,\$.

La compensation tenant lieu de taxes pour l'école primaire passera de 25% à 65% de la valeur foncière.

Le remboursement par Revenu Québec de 100% de la TPS et de 50% de la TVQ sur les dépenses payées par la municipalité est maintenu.

Les revenus provenant des parcs éoliens de la Mitis et du Lac Alfred génèrent des gains de 62 993,\$.

En 2015 le Ministre des Transports a annoncé le paiement d'une subvention de 50 000,\$ dans le cadre du programme "*Amélioration du réseau routier municipal*". La somme de 20 000,\$ a été affectée au budget 2015, la somme de 20 000,\$ est affectée au budget 2016 et la balance de 10 000,\$ sera perçue en 2017.

Les municipalités de Grand-Métis, Padoue, Price et Saint-Octave-de-Métis contribuent ensemble à maintenir un service-incendie de très bonne qualité qui respecte les normes établies par le Ministère de la Sécurité publique. Une étude est en cours afin d'évaluer la possibilité de joindre la Ville de Métis à notre service-incendie.

L'entente de service entre les municipalités de Sainte-Flavie (secteur de l'IML), Grand-Métis et Price permet de partager les coûts d'opérations du système d'alimentation en eau potable selon la valeur des quantités utilisées. De plus, les municipalités de Sainte-Flavie et Grand-Métis

versent une quote-part annuelle pour les infrastructures défrayées par Price avant la conclusion de cette entente.

Pour les dépenses:

Le budget pour l'administration générale diminue de 10 000,\$ et ce du principalement à la baisse du coût du service d'évaluation qui avait augmenté considérablement depuis deux ans pour l'équilibration du rôle.

La facture pour les services de la Sûreté du Québec passe de 63 505,\$ à 58 000,\$ ayant comme impact de diminuer le budget de la sécurité publique.

Les dépenses pour la voirie d'été augmentent de 30 000,\$ puisque des travaux de pavage sont prévus dans les rues Sainte-Angèle et Oscar-Fournier. Des bordures seront installées dans le prolongement de la Place des Pionniers. Des travaux sont aussi prévus sur les accotements de plusieurs rues afin d'éliminer les accumulations d'eau en période de pluie.

La toiture de la station de pompage située à l'extrémité de la rue Philippe-Bérubé sera refaite à neuf. Celle-ci date de 1986.

Des supprimeurs devront être remplacés aux étangs aérés provoquant une augmentation du poste budgétaire de 6 400,\$.

Le nettoyage des conduites d'égout s'avère nécessaire annuellement afin d'éviter des refoulements. Ce poste budgétaire a été ajusté à la hausse.

Pour le service d'urbanisme, la quote-part versée à la MRC de la Mitis augmente de 5 300,\$.

Les dépenses d'électricité augmentent quelque peu les frais d'entretien de l'Hôte-de-ville et du pavillon des loisirs. Des améliorations seront apportées aux bandes de la patinoire et l'installation d'un filet derrière la patinoire permettra de garder les rondelles à proximité et éviter le danger de blessures.

Un arrêt de balles neuf sera aussi installé dans le parc Albert-Dupont.

Les quotes-parts versées pour l'entretien de la piscine et de l'aréna de Mont-Joli augmentent de plus de 12 000,\$.

Un soutien financier sera versé aux organismes ayant soumis des projets communautaires avant le 31 octobre 2015 pour une valeur de 8 500,\$.

Le remboursement de la dette totalise la somme de 75 497,\$ en intérêts et 502 700,\$ en capital. Le gouvernement du Québec contribue pour un montant de 242 782,43\$.

Le remboursement annuel au fonds de roulement est de 27 235,\$ pour des travaux d'infrastructures sur la rue F.-X.-Michaud, le remplacement des fenêtres de l'Hôtel-de-ville, le dernier versement pour l'acquisition du camion Chevrolet 2011 et le 2ième versement pour l'achat du mini-chargeur.

Budget 2016 versus budget 2015

	2015	2016
Taxes foncières	1,12/100\$ évaluation	1,15\$/100,\$ évaluation
Taxes d'eau	201,\$	177,\$
Cueillette matières résiduelles	154,\$	155,\$
Taxes ass. des eaux	175,\$	180,\$
Évaluation de la maison moyenne 88 000,\$	1 515,60\$	1 524,\$ (aug. de 8,40\$, soit 0,5%)

N'hésitez pas à communiquer avec nous au bureau municipal pour toutes informations supplémentaires.

Bonne soirée!